



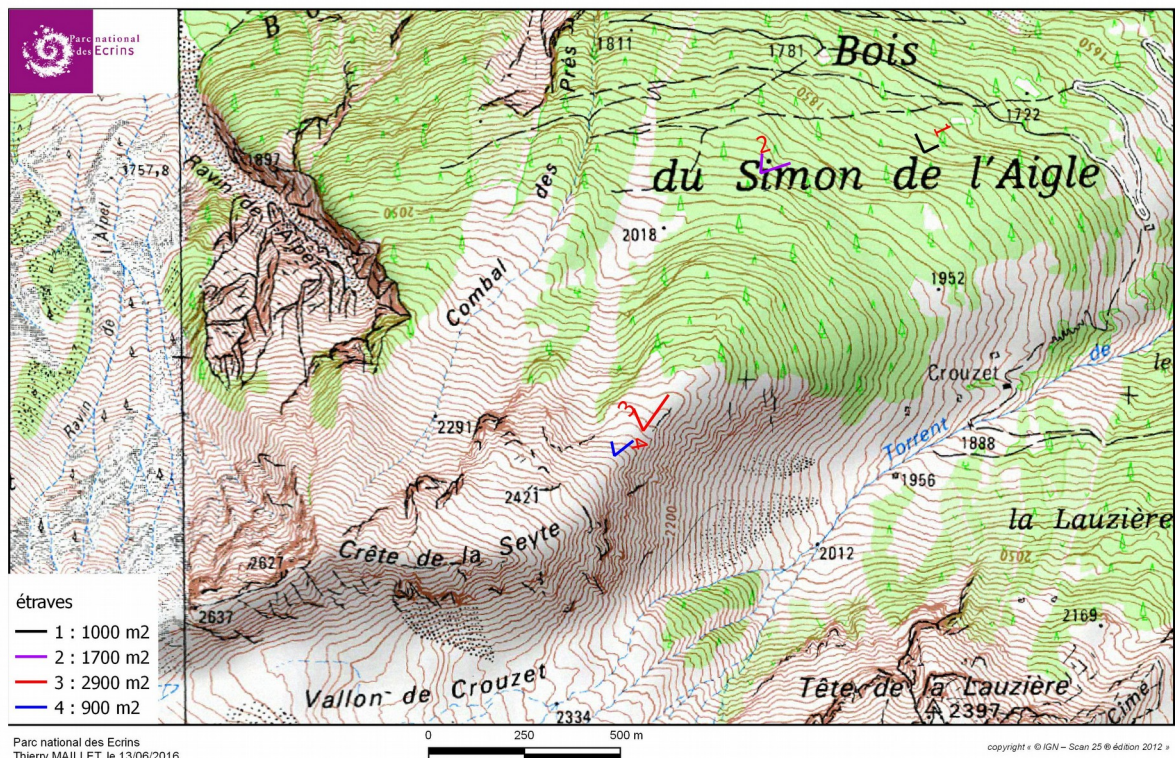
## Suivi du dispositif de protection du Tétrasyre de la crête de la Seyte dans le vallon du Fournel (site Natura 2000 Fournel - les Bans). Thierry Maillet juin 2016.

### Protocole :

Le protocole finalisé en janvier 2016 par l'OGM a été appliqué (après 1 année où un protocole « maison » a été mis en place puis 2 années d'échanges et de tests du présent protocole au sein du groupe de travail créé dans le cadre du « plan d'actions Tétrasyre »).

### Dispositif :

Dispositifs de protection sur la crête de la Seyte



## Résultats :

### 1- Evaluation du niveau des intrusions dans les dispositifs par la méthode transect.

Les premières chutes de neige significatives permettant la pratique du ski de randonnée sur cet itinéraire ont débuté à partir du 4 janvier. Le premier contrôle des intrusions n'a donc pas eu lieu à Noël comme prévu par le protocole mais le 19 janvier.

Les observations lors des visites :

Date visite	Nombre d'intrusions étrave 1 et indice d'intrusion	Nombre d'intrusions étrave 2 et indice d'intrusion	Nombre d'Intrusions étrave 3 et indice d'intrusion	Nombre d'Intrusions étrave 4 et indice d'intrusion	Date dernière chute de neige	Week-end entre chute de neige et visite
19/01/16			4 ; 0,023	4 ; 0,04	14/01/16	oui
17/02/16					13/02/16	1 dimanche
09/03/16					05/03/16	1 dimanche

Globalement, le dispositif semble être bien respecté par les skieurs.

Le faible nombre de jours écoulés entre la dernière chute de neige et la visite (entre 3 et 4 jours) peut néanmoins conduire à être prudent quant à cette conclusion. Les contraintes de planning et de météo n'ont pas permis d'avoir un pas de temps plus important.

### 2 - Evaluation de la réponse du tétras : volet crottiers.

Mettre en évidence l'utilisation de la zone refuge par le tétras.

Sur ce site, les zones refuges étant de tailles très réduites, un comptage des crottiers le plus exhaustif possible est recherché.

Pour des raisons pratiques liées à la période de déneigement, ce comptage n'est réalisé que dans les étraves N°3 et 4 qui sont, de plus, les plus représentatives.

	Nbre crottiers 2013	% Enneigement lors du comptage du 14/06/2013	Nbre crottiers 2014	% Enneigement lors du comptage du 03/06/2014	Nbre crottiers 2015	% Enneigement lors du comptage du 19/05/2015
Étrave 3	22	100	30	70	18	10
Etrave 4	11	100	8	100	33	20
Total	33		38		51	

	Nbre crottiers 2016	% Enneigement lors du comptage du 07/06/2016	Temps passé au comptage (minutes)
Étrave 3	58	0	40
Etrave 4	27	25	20
Total	85		60

Il est difficile de tirer des conclusions par rapport à l'évolution du nombre de crotties étant donné que de nombreux paramètres sont à prendre en considération : qualité de la neige plus ou moins favorable pour le creusement des loges, détectabilité des crotties plus ou moins grande au printemps en fonction du déneigement ou du recouvrement par la végétation le jour du comptage par exemple.

Le biais « observateur » est par contre à écarter puisque c'est la même personne qui compte les crotties chaque printemps depuis 2013.

Ces précisions étant faites, il s'avère néanmoins que le nombre de crotties dans les étraves est apparemment en augmentation d'année en année (33 en 2013, 51 en 2015, 85 en 2016). La saison d'hiver 2015-2016 a pourtant commencé bien tard puisqu'il n'y avait pas de neige sur le site en novembre et décembre.

La densité de crotties en 2016 est de 223 crotties à l'hectare (étraves 3 + 4 = 0,38 Ha).

### **3 – Comptage des crotties aux abords immédiats des étraves N°3 et 4 :**

Pour la première année, un comptage des crotties aux abords des étraves N°3 et 4 a été effectué pendant 1 heure par un stagiaire (Massimo Zorzan) le même jour que le comptage effectué par Thierry Maillat dans les étraves.

82 crotties ont été trouvés en dehors des étraves, soit à peu près autant qu'à l'intérieur !

Il est par contre important de noter que ces crotties ont été trouvés aux abords immédiats des dispositifs et qu'il n'y en a plus dès qu'on s'en éloigne.

Notamment, 62 crotties ont été trouvés le long de la bordure Ouest de l'étrave N°3 où la présence des dispositifs entraîne une fréquentation quasi nulle par les skieurs : on peut considérer que cet endroit se trouve dans la zone d'influence du dispositif même si, pour être rigoureux, ces crotties ne sont pas considérés comme se trouvant à l'intérieur des étraves.

15 crotties ont été trouvés dans la zone skiée entre les étraves.

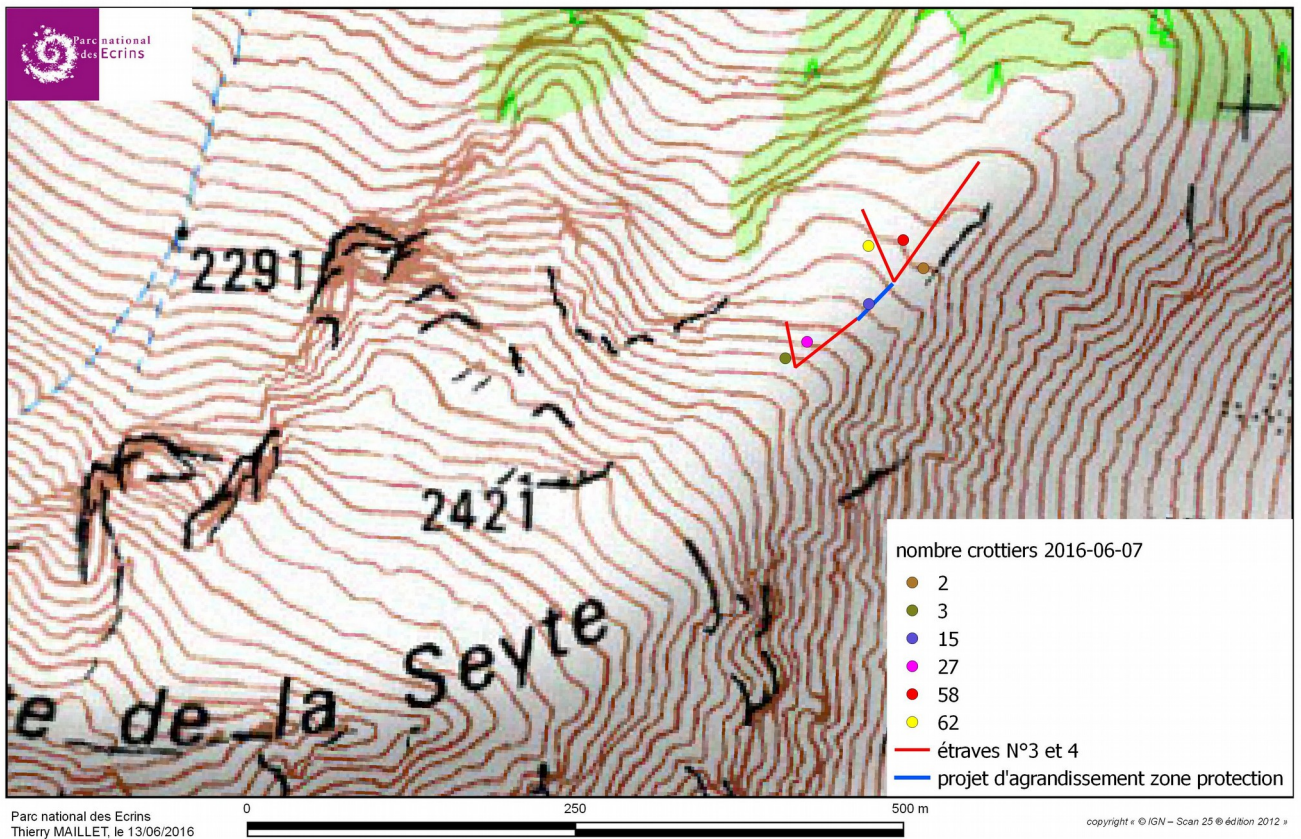
### **4 – Evolution du dispositif :**

Une concertation avec les acteurs locaux a permis d'entériner un agrandissement du dispositif de protection par la liaison des étraves N°3 et N°4.

La zone physiquement protégée sera ainsi doublée et sera de l'ordre de 7200 m<sup>2</sup>.

Elle permettra de protéger plus efficacement les deux zones où 62 + 15 crotties ont été trouvés en dehors des étraves.

Les travaux sont programmés pour fin juin 2016.



Thierry Maillet  
13/06/2016